



La Sidra

DE LA SEMAINE

VAYIGACH

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Yehouda s'approche de Yossef pour le supplier de libérer Binyamin, offrant sa propre personne comme esclave à la place de son jeune frère. Devant la loyauté qui anime ses frères les uns à l'égard des autres, Yossef leur révèle son identité. « Je suis Yossef. Mon père est-il toujours vivant ? ».

Les frères sont envahis de honte et de remords mais Yossef les console. « Ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais D.ieu. Tout a été ordonné d'En-Haut pour nous sauver de la famine ainsi que toute la région ».

Les frères se précipitent à Canaan avec les nouvelles. Yaakov descend en Egypte avec ses fils et leurs familles, soixante-dix âmes en tout, et retrouve son fils bien-aimé après vingt-deux ans de séparation. En chemin, il reçoit la promesse divine : « Ne crains pas de descendre en Egypte ; car Je ferai de toi une grande nation. Je descendrai avec toi en Egypte et il est sûr que Je vous ferai remonter ».

Yossef amasse de la richesse pour l'Egypte en vendant de la nourriture et des grains de blé durant la famine. Le Pharaon donne à la famille de Yaakov la fertile région de Gochen pour qu'elle s'y installe et les Enfants d'Israël prospèrent dans leur exil égyptien.

Une Yechiva en Égypte

« Yaakov envoya Yehouda devant lui vers Yossef, pour lui montrer l'accès à Gochen. » (Béréchit 46:28)

« Il envoya Yehouda devant lui pour établir une maison d'étude, d'où seraient disséminés les enseignements de la Torah pour les tribus d'Israël. » (Tan'houma, Vayigach 11)

La Torah relate que lorsque Yaakov transporta sa famille en Égypte, où ils résideraient pendant plus de deux siècles, « il envoya Yehouda au-devant... pour montrer l'accès ». Le mot hébreu « **Lehorot** » (« pour montrer l'accès ») signifie littéralement « pour enseigner » et « pour instruire », occasionnant l'interprétation du Midrach selon lequel le but de la mission de Yehouda était d'établir une maison d'étude d'où émaneraient les enseignements de la Torah.

Edito

D'année en année : la victoire

Le peuple juif est souvent dénommé "peuple du Livre". C'est là un noble titre qu'il a certes mérité tout au long de son histoire tumultueuse dont les méandres ne l'empêchent jamais de rester attaché aux textes porteurs de son éternelle sagesse. Il est vrai que, sans les livres qui ont modelé sa conscience et son rapport au monde, il perdrait une partie de son âme. Ses ennemis ne s'y sont d'ailleurs jamais trompés qui, lorsqu'ils ont voulu l'atteindre ou mettre sa survie en péril, ont commencé par s'en prendre justement à ses livres, les détruisant, les confisquant ou interdisant leur étude.

Chacun pensait que des actes de ce type appartenaient à une histoire révolue. Chacun voulait croire qu'en nos siècles, plus personne n'oserait porter la main sur cette richesse commune et inestimable que des livres transmis avec amour, génération après génération, contiennent. Pourtant, il y a une vingtaine d'années, l'impensable se produisit. Certains s'autorisèrent à détourner des éléments de ce trésor, prélevant dans la bibliothèque du Rabbi des ouvrages dont la rareté faisait le caractère précieux afin de les vendre et d'en tirer un bénéfice personnel. Le fait qu'ainsi ils privaient la communauté d'une immense lumière ne les préoccupait guère.

L'enjeu était grave et, dès que le larcin fut découvert, tout fut entrepris pour que les livres retournent à leur lieu naturel, la bibliothèque, et qu'ils puissent servir ainsi à tous. Après des semaines, des mois d'effort, le 5 Tévet fut le jour de la victoire. Ce jour-là, chacun sut que le danger était écarté, que la sagesse ne serait jamais confisquée au bénéfice d'un individu, qu'elle resterait l'apanage de tous. Il n'est guère étonnant que la joie qui éclata alors fut sans limites. Elle déborda avec d'autant plus d'éclat que l'étude connut ainsi une vigueur renouvelée accompagnée par la diffusion de textes nouveaux et, pour chacun et à la demande du Rabbi, l'achat de nouveaux livres. Depuis lors, le 5 Tévet est célébré d'année en année. Il est porteur de toute la puissance de notre temps qui sait affronter l'obscurité spirituelle la plus profonde... et la vaincre.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

Suite en page 2

Jeûne du 10 Tévet : mardi 7 janvier
Début : 7h 00 Fin : 17h 55

HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT VAYIGACH

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h 47
Sortie : 18h 01

Bordeaux	17.15	Marseille	16.56	Nice	16.47
Grenoble	16.48	Montpellier	17.01	Rouen	16.50
Lille	16.37	Nancy	16.33	Strasbourg	16.27
Lyon	16.50	Nantes	17.10	Toulouse	17.11

A partir du dimanche 29 décembre 2019 Pose des Téléphones : 7h 34 Heure limite du Chema : 10h 48 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 janvier 2020

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

Mais Yossef était déjà en Égypte et Yaakov avait reçu l'information que ses vingt-deux années d'éloignement de la maison paternelle n'avaient en rien diminué sa connaissance de la Torah et son engagement à ses instructions.

De plus, il est sûr que Yossef, le dirigeant de facto de l'Égypte, avait très certainement l'autorité et les moyens d'établir la plus magnifique des Yechivot dans l'empire.

Pourquoi donc Yaakov désira-t-il que Yehouda, un nouvel immigrant, ne parlant pas même la langue du pays, soit celui qui devrait établir cette maison d'étude destinée à verser ses enseignements au Peuple juif en Égypte ?

Dix bergers et un entrepreneur

Au moment où Yaakov descendit en Égypte, ses enfants étaient divisés en deux groupes. Cela découlait d'un conflit entre deux perspectives sur le monde, entre deux approches de la vie pour un Juif dans un monde païen.

La première faction était constituée de dix des douze frères et menée par Yehouda. Les frères vivaient, comme l'avaient fait avant eux leurs ancêtres, en bergers solitaires, interagissant le moins possible avec la société, de

peur que ce contact n'affecte l'intégrité de leur vie spirituelle et leur lien avec D.ieu.

En revanche, Yossef était « un entrepreneur heureux » dans les affaires et dans la politique, qui ne voyait pas de contradiction entre la position de vice-roi d'Égypte et le fait de rester constamment connecté à D.ieu. Son intégrité morale et spirituelle restait totalement in affectée par la société et l'environnement dans lesquels il vivait ou par des occupations qui exigeaient son implication vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Le conflit idéologique qui opposait Yossef à ses frères était le conflit entre la tradition spirituelle et une expérience mondaine. De cet antagonisme, c'est Yossef qui allait sortir le vainqueur. L'isolement spirituel qui avait caractérisé les trois premières générations était destiné à prendre fin. Yaakov et sa famille déménagèrent en Égypte où le « pot-pourri » de l'exil allait forger leurs descendants et en faire la nation d'Israël. Très exactement comme Yossef en avait eu la prémonition dans ses rêves, ses frères et son père s'inclinèrent devant lui, soumièrent leur approche à la sienne.

Yaakov avait compris, depuis toujours, la signification de ces rêves et

il attendait leur réalisation. Les frères de Yossef qui, quant à eux, trouvaient plus difficile d'accepter que l'ère des bergers tirait à sa fin, le combattirent pendant plus de vingt-deux années amères, jusqu'à ce qu'eux-aussi en vinrent à accepter que le défi historique d'Israël allait être celui de mener une vie spirituelle à l'intérieur d'un environnement matériel.

Les pères fondateurs

Cependant, ce fut Yehouda, et non Yossef, qui fut choisi par Yaakov pour établir ce lieu qui servirait de source de l'enseignement de la Torah aux Juifs en Égypte.

Les trois premières générations de la vie juive n'avaient pas constitué un « faux départ ».

Elles étaient le fondement de tout ce qui allait suivre. C'était de ce fondement que Yossef avait tiré la force de persévérer dans sa foi et dans sa droiture, dans un environnement étranger. C'était sur ce fondement qu'allait être bâti tout l'édifice de l'histoire juive.

Le Juif évolue dans un monde matériel mais ses racines sont plantées dans le sol d'une spiritualité parfaite. Sa vie quotidienne doit être conforme à Yossef mais son éducation doit lui être apportée par Yehouda.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 29 DÉCEMBRE – 1ER TÉVET

Mitsva positive n° 138 : Il s'agit du commandement de restituer à leurs anciens propriétaires, durant l'année du Jubilé, toutes les terres vendues que les acheteurs doivent alors céder sans indemnité.

Mitsva négative n° 227 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de vendre nos terres dans le pays de Canaan à titre irrévocable.

Mitsva positive n° 139 : Il s'agit du commandement selon lequel le rachat de propriétés vendues se trouvant dans une ville murée ne peut se faire que jusqu'à l'expiration d'une année (après sa vente) et, passé ce délai, elles deviennent propriété permanente de l'acheteur et ne retournent pas au vendeur lors de l'année du Jubilé.

• LUNDI 30 DÉCEMBRE – 2 TÉVET

Mitsva négative n° 169 : C'est l'interdiction faite à toute la tribu de Lévi d'acquérir une part des territoires lors de la conquête de la Terre d'Israël.

Mitsva négative n° 170 : Il est interdit à toute la tribu de Lévi de recevoir une part du butin lors de la conquête de la Terre d'Israël.

Mitsva positive n° 183 : Il s'agit du commandement nous incombant de donner aux Lévitesses des villes afin qu'ils y habitent, car ils ne possèdent pas de territoire sur la Terre d'Israël.

Mitsva négative n° 228 : Il nous est interdit de vendre les terrains des Lévitesses.

Mitsva positive n° 20 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de construire un Temple pour le service sacré.

• MARDI 31 DÉCEMBRE – 3 TÉVET

Mitsva négative n° 79 : Il nous est interdit de construire un autel avec des pierres ayant été touchées par du fer.

Mitsva négative n° 80 : Il nous est interdit de monter sur l'autel à l'aide de degrés, de sorte que l'on ne marche pas à larges enjambées lorsqu'on y accède; au contraire, on y montera à petits pas.

• MERCREDI 1^{er} JANVIER – 4 TÉVET

Mitsva positive n° 21 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de respecter énormément le Sanctuaire au point de le considérer dans notre cœur comme un lieu inspirant crainte et tremblement.

• JEUDI 2 JANVIER – 5 TÉVET

Mitsva positive n° 22 : Il s'agit du commandement de veiller sur le Sanc-

tuaire et d'y monter la garde chaque nuit, tout au long de la nuit, afin de glorifier, d'exalter et de louer l'Eternel.

Mitsva négative n° 67 : C'est l'interdiction de négliger la garde autour du Sanctuaire, laquelle doit être montée toute la nuit.

Mitsva positive n° 35 : Il s'agit du commandement de faire fabriquer de l'huile selon une certaine composition, en vue de l'onction de chaque Grand Prêtre qui peut être nommé, ainsi que certains rois d'Israël.

Mitsva négative n° 83 : Il nous est interdit de fabriquer de l'huile semblable à l'huile d'onction.

Mitsva négative n° 84 : C'est l'interdiction d'oindre avec l'huile d'onction fabriquée par Moïse toute autre personne que les Grands Prêtres et les rois.

• VENDREDI 3 JANVIER – 6 TÉVET

Mitsva négative n° 85 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer un encens semblable à celui en usage dans le Sanctuaire, c'est-à-dire contenant des ingrédients mélangés dans les mêmes proportions avec l'intention de les brûler.

Mitsva négative n° 82 : Il nous est interdit d'offrir quelque sacrifice que ce soit sur l'autel d'or du Sanctuaire.

Mitsva positive n° 34 : Il s'agit du commandement ordonné aux prêtres de porter l'Arche sur leurs épaules lorsqu'ils veulent la transporter d'un endroit à l'autre.

Mitsva négative n° 86 : Il nous est interdit de retirer les barres engagées dans les anneaux de l'Arche Sainte.

• SAMEDI 4 JANVIER – 7 TÉVET

Mitsva positive n° 23 : Il s'agit du commandement qui a été ordonné uniquement aux Lévitesses d'assurer dans le Temple certaines tâches comme celle de fermer les portes et de chanter les cantiques pendant l'offrande des sacrifices.

Mitsva négative n° 72 : Il est interdit aux Lévitesses d'accomplir le service spécifique aux prêtres et inversement.

Mitsva positive n° 32 : Ce commandement nous enjoit de glorifier les descendants d'Aaron, de les honorer, de les révéler et de leur conférer beaucoup d'honneur et de sainteté.

Mitsva positive n° 36 : Il s'agit du commandement selon lequel les prêtres doivent officier par roulement.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

PAS UN PAS DE PLUS

1944. Presque toute la France avait été occupée par les Nazis. Parmi les nombreux Juifs en fuite se trouvait un groupe de garçons et filles de France et Belgique, sous la tutelle de Rav Zalman Schneerson. Ce descendant du Rabbi Tséma'h Tsédek était secondé par Rav Aharon Morde'haï Zilberstrom, comme lui entièrement dévoué à l'éducation juive.

Une nuit, Rav Schneerson se cachait avec ces adolescents dans un château abandonné du sud de la France quand il apprit que les Nazis le recherchaient. Prestement, il déménagea avec sa famille et le groupe de jeunes dans une autre cachette qu'il avait louée pour d'autres réfugiés. Le lendemain, son épouse Sarah réalisa que, dans leur hâte, ils avaient oublié d'emporter les habits du Rav. Or durant la guerre, ce n'était pas une brouille puisqu'il était impossible d'obtenir des vêtements – même en les achetant. Elle supplia son mari de la laisser retourner dans leur cachette précédente. Au début il refusa, mais elle insista et il la laissa. Ce n'était pas très loin, environ trois kilomètres... Cependant, malgré toutes ses précautions, elle ne revint pas...

La nuit tomba, Rav Schneerson devenait de plus en plus inquiet : il envoya Rav Zilberstrom à sa recherche. Celui-ci demanda au propriétaire de leur nouvelle cachette de se rendre au château pour voir ce qui s'y passait.

Quand le propriétaire s'approcha du château, il aperçut des soldats allemands qui l'encerclaient et comprit qu'il se passait quelque chose de grave. Des voisins l'informèrent que la Milice (la police militaire française, acquise à la cause nazie) avait découvert que des Juifs s'y étaient cachés et surveillait les abords de la bâtisse. Quand Mme Schneerson était arrivée au milieu de la nuit et avait ouvert la porte, elle

avait immédiatement été arrêtée.

Rav Zilberstrom retourna immédiatement vers leur nouvelle cachette pour apprendre la mauvaise nouvelle à Rav Schneerson. Celui-ci ne se laissa pas démoraliser même une seconde et décida sur le champ d'une nouvelle évacuation : « Il est beaucoup trop dangereux de rester ici même un instant de plus. La Milice a arrêté mon épouse et l'interrogera pour qu'elle avoue où nous sommes cachés. Ils sont capables de la torturer jusqu'à ce qu'elle parle et nous devons donc partir tout de suite. Si elle parvient à se libérer, je sais pouvoir compter sur son intelligence pour nous retrouver ! ».

Chacun reprit ses bagages et le groupe se remit en route au milieu de la nuit. Il faisait particulièrement sombre et il était hors de question d'emprunter des routes pavées où pouvaient patrouiller des voitures ennemies. Ils passèrent donc par des chemins de montagne, des sentiers broussailleux et peu praticables. Rav Schneerson décida de rejoindre une des maisons relativement proches, qu'il avait déjà louée pour un autre groupe de jeunes gens de 12 à 14 ans.

Au bout de deux heures d'une marche épuisante, ils aperçurent les premières maisons. L'aube pointait à l'horizon mais Rav Schneerson n'en pouvait plus. Il s'assit sur un rocher, incapable de faire un pas de plus. Tous savaient que, depuis son enfance, Rav Schneerson souffrait des jambes car l'une était plus courte que l'autre. La marche avait toujours été pénible pour lui et il boitait ; l'escapade en pleine montagne n'avait pas arrangé les choses.

Mais si les jambes ne répondaient plus, Rav Schneerson restait responsable et dominait la situation. Il ordonna au groupe de continuer sans lui mais Rav Zilberstrom refusa de l'abandonner. Le petit groupe resta donc sur place, attendant patiemment que le Rav reprenne des forces mais celui-ci n'appréciait pas du tout qu'on lui désobéisse ainsi : « Quand je donne un ordre, vous devez m'obéir ! Vous vous placez ici en grand danger à cause de moi ! ».

On essaya de le soulever pour le faire avancer mais en vain. Rav Zalman, les larmes aux yeux, les suppliait de continuer leur route : « Vous voyez bien que, du Ciel, on veut que je reste ici ! ». Malgré la logique de ses paroles et le danger impliqué à rester exposés en pleine montagne, le groupe refusa d'abandonner son mentor.

Ce n'est qu'au matin, quand il fut possible de mieux voir la route que le groupe se remit en marche avec Rav Zalman à qui le repos avait permis de reprendre des forces. Voici ce que raconta par la suite Rav Zilberstrom :

« Quand nous sommes arrivés, nous avons été surpris de trouver la porte grande ouverte et la maison vide. Rav Zalman se mit à explorer les chambres une à une et, quand il arriva à la pièce qui avait servi de synagogue pour le groupe précédent, il s'immobilisa, pétrifié : le

rideau de l'arche sainte avait été déchiré. Nous étions atterrés nous aussi. Puis Rav Zalman déclara d'un ton ferme : « Quand vous fuyez devant des criminels, vous ne déchirez pas le rideau de l'arche sainte ! J'ai bien peur que le groupe ait été découvert et arrêté ! ».

Nous avons alors réalisé que, certainement, le groupe avait été dénoncé et que les Nazis avaient emmené les enfants. Cela signifiait aussi que, involontairement mais grâce au handicap de Rav Zalman, nous avions été sauvés ! Il avait dû souffrir pendant plus de quarante ans de ses jambes afin que nous soyons épargnés ! ».

Quant à Sarah, son épouse, après son arrestation, elle fut emmenée au Quartier Général de la Milice, interrogée, torturée mais elle continua d'affirmer que son mari s'était enfui en Suisse, sans dévoiler l'adresse où il s'était caché. On la libéra et elle eut soin de ne pas se diriger vers l'une ou l'autre des cachettes car elle savait que des miliciens la suivraient certainement pour découvrir les réfugiés. Elle erra ainsi pendant des heures jusqu'à ce que ses bourreaux abandonnent leur filature.

Jusqu'à la libération de Grenoble, le 22 août 1944, Rav Zalman, son épouse et leur groupe de jeunes se cachèrent dans différents endroits, parfois sans voir la lumière du jour durant de longues semaines. Après la Libération, la famille Schneerson retourna à Paris avec quelques-uns des survivants tandis que d'autres préférèrent retourner au château pour s'occuper d'orphelins juifs. En septembre 1946, le château ferma ses portes et les derniers membres du groupe s'installèrent à Paris.

Après la guerre, Rav Zalman Schneerson continua ses activités de bienfaisance en s'occupant avec dévouement et efficacité des réfugiés, rescapés de la Shoah et du « paradis soviétique ». Puis il s'installa aux États-Unis où il décéda en 1980. Le Rabbi de Loubavitch tint à participer aux funérailles de son cousin, un érudit qui, au péril de sa vie, avait sauvé de nombreux Juifs. Puisse son souvenir être une bénédiction.

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

LA DIVINITÉ PAR ÉVIDENCE

Quand Machia'h viendra, chacun connaîtra et ressentira la Divinité comme une évidence. En revanche, le monde ne sera ressenti que comme un élément lointain, secondaire.

Chacun sera au degré de Adam, le premier homme, avant qu'il ne commette la faute de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Dans cette période, il était totalement lié à D.ieu et ne ressentait en rien l'existence de la matière. Il mangeait, buvait et satisfaisait tous ses besoins physiques cependant cela ne comportait aucun désir matériel.

(D'après Séfer Hamaamarim Kountressim I p.134) H.N.



CENTRES AÉRÉS GAN ISRAËL D'HIVER

du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020

PARIS 12°	Yossef Martinez	06 61 10 62 10
PARIS 13°	Haïm Assouline	06 20 87 35 05
ANTONY	Yoni Bokobza	06 46 39 87 85
AUBERVILLIERS	Mme Koskas	01 43 52 48 41
BOULOGNE	Michaël Sojcher	06 20 44 07 63
CLICHY/LEVALLOIS	Lévi Uzan	06 49 54 35 66
LES LILAS	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
MONTROUGE	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
VILLIERS SUR MARNE	Mendi Mergui	06 99 52 17 70

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QU'UNE « MAISON PLEINE DE LIVRES » ?

Afin de se souvenir constamment de l'importance des Mitsvot (commandements), il convient non seulement d'étudier mais de posséder des livres les évoquant. Ainsi, le Juif se souvient des Mitsvot et D.ieu Lui-même se souvient non seulement du mérite des pères mais bien de celui du Juif qui a étudié dans ces livres : ceci « crée une révolution dans tous les mondes » selon les paroles du Rabbi.

Ainsi, chacun devra posséder au moins un 'Houmach (les Cinq Livres de Moïse), un livre de Tehilim (Psaumes), un Sidour (livre de prières) et un Tanya (de Rabbi Chnéour Zalman de Liady). Par ailleurs, on acquerra des livres concernant la Hala'ha (loi juive) afin de pouvoir se renseigner régulièrement comment agir dans la vie de tous les jours.

De même les maisons communautaires seront munies de nombreux livres, au service de tous ceux qui les fréquentent : le fait de disposer de livres encourage chacun à les étudier.

On respecte énormément les livres de Torah. On ne les pose pas dans un endroit où ils pourraient tomber ou être dégradés et abimés. On veille à ce qu'aucune miette ou goutte de liquide ne tombe entre les pages. On les recouvre pour les protéger ; on les pose dans une belle bibliothèque et on les protège de la poussière. On évite de poser un livre sur une chaise ou sur un lit ; sinon, on évite de s'asseoir à côté. On n'utilise pas un livre de Torah pour se protéger de la lumière, du soleil ou de la fumée. On ne s'en sert pas pour garder un papier important ou de l'argent.

Chaque enfant juif devra posséder – si possible dès la naissance – les principaux livres : 'Houmach, Tehilim, Tanya, Sidour, Haguada, Ma'hzor.

F.L. (d'après Hamitsvaïm Kehil'hatam – Rav Shmuel Bistrizky)

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

LEADER CASH LEVALLOIS

Au service de la communauté

81 rue Jules Guesde – 92300 Levallois

01 47 37 52 68

- Livraison gratuite (voir conditions)
- 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
- Un large choix de produits et des prix très attractifs
- Grande surface de plus de 600 M²

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ESHEL GLATT

GLATT CACHER LAMEHADRINE

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

55 rue Petit - 75019 Paris

01 42 45 36 47

franprix

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

51 rue d'Hautpoul

75019 Paris

Un large choix de produits
cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

Livraison à domicile :

01 42 08 00 52

Notre équipe vous accueille
chaleureusement

AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

LE NUMERO

Service
Porte à Porte
1 - 8 €
sur présentation
de la Sidra

DE LA COMMUNAUTÉ

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN

Prise de RDV : Feivel Basanger

01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE



Caméra &
Vidéo-Surveillance
Alarme &
Télésurveillance
Contrôle d'accès &
Interphonie
Serrurerie &
Portes blindées
Store, Volet &
Rideau métallique
Portail &
Porte de garage

בנייה

**GARAGE
DIRECT AUTO**

*Carrosserie
Peinture
Mécanique*

Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

UNE CAMPAGNE DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Appel national
pour la tsédaka

SOLIDARITÉ

DON RÉUSSIR ESPOIR TSÉDAKA 26 ANS D' ACTIONS
AMITIÉ EXISTER AMOUR BON COMMUNAUTÉ
FSJU ENSEMBLE AÏNÉS AGIR
SOLITUDE DIGNITÉ SEUL
EXCLUSION UNITÉ CITOYEN

AIDE
AVEC UN SEUL DON PARTICIPEZ AUX ACTIONS DE 92 ASSOCIATIONS

Au cœur de la Solidarité

TSÉDAKA-FSJU.ORG



**Maintien & Aide
à domicile**

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Paris et Val de Marne

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris
01 43 28 80 00